

Conclusions 2018 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Burundi

En 2018, le Burundi a réalisé des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a embauché de nouveaux inspecteurs du travail, ce qui a plus que doublé le nombre de personnes responsables de faire respecter la législation sur le travail dans tout le pays. Toutefois, au Burundi, des mineurs sont impliqués dans les pires formes de travail des enfants, notamment dans l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de l'agriculture. Au Burundi, l'âge de fin de scolarité obligatoire ne correspond pas à l'âge minimum d'admission à l'emploi. La capacité du gouvernement à s'attaquer aux pires formes de travail des enfants était limitée par le manque des moyens nécessaires pour mener des inspections du travail et des enquêtes judiciaires, le manque d'éducateurs bien formés, de matériel et d'infrastructure dans le secteur de l'éducation, et le manque de programmes sociaux suffisants pour lutter contre le travail des enfants dans le pays.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants au Burundi sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Frapper d'une interdiction pénale l'utilisation d'enfants dans des activités illicites, en particulier la production et le trafic de stupéfiants.	2015 – 2018
	Adopter une loi fixant l'âge de fin de la scolarité obligatoire pour qu'il soit égal à l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2009 – 2018
	Veiller à ce que tous les enfants soient protégés par la loi, y compris ceux qui travaillent en dehors de relations de travail officielles.	2015 – 2018
	Veiller à ce que le recrutement d'enfants de moins de 18 ans par des groupes armés non étatiques fasse l'objet d'une interdiction pénale.	2012 – 2018
	Veiller à ce que tous les enfants soient à l'abri d'activités professionnelles dangereuses, y compris dans le secteur de l'agriculture, qui les expose à des conditions de travail dangereuses et où l'on sait que le travail des enfants se produit.	2016 – 2018

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Publier la loi qui fixe l'âge de fin de scolarité obligatoire pour la soumettre à un examen.	2017 – 2018
Application	Accroître le nombre d'inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de l'OIT et fournir une formation et des ressources suffisantes à tous les inspecteurs pour permettre la tenue d'inspections du travail, y compris des inspections inopinées et des inspections de routine ciblées, dans tout le pays.	2009 – 2018
	Publier des informations sur le budget de l'Inspection du travail et le nombre d'inspections du travail effectuées sur les lieux de travail, sur la formation des enquêteurs en matière d'application du droit pénal et sur le nombre d'enquêtes menées, d'infractions constatées, de poursuites engagées, de condamnations obtenues et de sanctions imposées en matière d'application pénale de la législation sur le travail des enfants.	2017 – 2018
Coordination	Veiller à ce que le Comité national multisectoriel pour l'élimination des pires formes de travail des enfants soit opérationnel et s'efforce de combattre et de prévenir le travail des enfants.	2015 – 2018
Politiques gouvernementales	Prendre des mesures pour renouveler le Plan d'action national révisé de lutte contre les pires formes de travail des enfants, qui est arrivé à son terme.	2015 – 2018
Programmes sociaux	Accroître l'accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité pour les manuels scolaires et les uniformes, en augmentant le nombre d'enseignants bien formés, en développant les infrastructures et en augmentant les taux d'enregistrement des naissances.	2015 – 2018
	Mettre en place des programmes de lutte contre le travail des enfants, notamment dans l'agriculture et l'exploitation sexuelle commerciale, et renforcer les programmes existants de ce type.	2009 – 2018
	Entreprendre des activités visant à soutenir les Centres de développement familial.	2016 – 2018